

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 13 septembre 2024



Nombre de membres
en exercice : **38**

présents : **26**

pouvoirs : **4**

votants : **30**

Délibération n°20240913-056 **Décisions prises en vertu de la délégation donnée au Président**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20240913-057 **Admissions en non-valeur**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20240913-058 **Acquisition de la parcelle adjacente aux garages techniques au Bleymard**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20240913-059 **Régularisation de l'installation de stockage de déchets inertes d'Allenc**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20240913-060 **Projet de réaménagement du centre de secours de Saint-Etienne du Valdonnez**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20240913-061 **Décision modificative du budget principal**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20240913-062 **Décision modificative du budget annexe SPANC**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20240913-063 **Décision modificative du budget annexe SPA Tourisme**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20240913-064 **Approbation du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du SPANC**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20240913-065 **Adhésion à l'accord collectif local sur la mise en place de la protection sociale complémentaire (PSC) frais de santé**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20240913-066 Création d'emplois pour les services techniques

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20240913-067 Acquisition d'un logiciel de gestion des ressources humaines

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20240913-068 Lieu de la prochaine séance du conseil communautaire

Proposition : Villefort

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20240913-069 Suppression de la régie des photocopies de la France Services

Délibération : Adoptée à l'unanimité

L'ensemble des délibérations ont été examinées en séance du conseil de communauté du 13 septembre 2024.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil communautaire, doit être affichée au siège et publiée sur le site internet de la communauté de communes dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil communautaire.